

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE, TENUE EN MODE VIRTUEL LE MARDI 1^{ER} AVRIL 2025, À 18 H 30**

Présences physiques pour la tenue de la vidéoconférence :

Louise Filion, présidente

Benoît Fortier, secrétaire

Pierre Simonet, président du comité de mise en candidature

Mireille Langlois, présidente du comité Responsabilité sociale et coopération

Geneviève Roy, directrice générale par intérim

Julie Prud'homme, adjointe à la direction générale

Sophie Bourque, conseillère en communications et vie associative

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La présidente du conseil d'administration et de l'assemblée, madame Louise Filion, souhaite la bienvenue aux participantes et participants. Elle présente les collègues qui l'accompagnent pour l'animation de cette assemblée générale annuelle (AGA). Elle rappelle que l'assemblée a été dûment convoquée en date du lundi 10 mars 2025, conformément aux règlements en vigueur. Elle précise également que certains éléments soumis au vote feront l'objet d'une votation en différé, selon les modalités prévues.

1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Madame Filion introduit une vidéo présentant un message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, à l'intention des membres réunis en assemblée générale.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Monsieur Benoît Fortier, secrétaire du conseil d'administration, rappelle aux participants les règles essentielles pour assurer le bon déroulement de l'assemblée. Il invite les membres à soumettre leurs questions ou commentaires à tout moment via la fonction de clavardage.

Une vidéo explicative est ensuite présentée, résumant les principales fonctionnalités de la plateforme afin de permettre aux membres de participer efficacement aux moments clés de l'assemblée.

Monsieur Fortier précise également que seuls les membres de plein droit depuis au moins 90 jours, et respectant les conditions établies, sont autorisés à voter.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Mesdames Julie Prud'homme et Sophie Bourque sont recommandées pour agir à titre de personnes scrutatrices.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité (100 %) de nommer Julie Prud'homme et Sophie Bourque.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire du CA, monsieur Benoît Fortier, fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale de ce 1^{er} avril 2025.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité (100 %) d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 mars 2024

Comme indiqué dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé sur le site Internet de la Caisse. Étant donné que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance préalablement, sa lecture ne sera pas effectuée durant l'assemblée.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu (100 %) d'adopter le procès-verbal du 26 mars 2024.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Avant de présenter son rapport, la présidente du conseil d'administration prend un moment pour présenter ses collègues et membres du conseil d'administration.

Elle souligne avec fierté que les administrateurs sont heureux de présenter ce soir d'excellents résultats financiers pour l'exercice 2024, marqués par une hausse des actifs de la Caisse et une amélioration de sa rentabilité, au bénéfice de ses 55 955 membres et l'ensemble de la communauté.

Notre Caisse utilise une multitude de leviers qui nous sont propres pour jouer pleinement son rôle de leader socioéconomique, notamment : le Fonds du Grand Mouvement ainsi que les programmes de finance solidaire tels le microcrédit et le Fonds d'Entraide.

Elle rappelle que la Caisse a été présente pour ses membres tout au long de l'année en les accompagnant dans l'adoption de bonnes habitudes financières durables et en les soutenant dans l'appropriation des solutions numériques proposées par Desjardins.

La Caisse poursuit également ses efforts soutenus en matière de développement durable, notamment par l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses activités et son modèle d'affaires.

La présidente conclut en remerciant chaleureusement les membres du conseil d'administration, les employés de la Caisse ainsi que l'ensemble des membres pour leur engagement et leur confiance.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente du Conseil d'administration rend compte du bilan de la surveillance relativement à trois règles déontologiques.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec le Code de déontologie de celle-ci et les règles déontologiques qui s'appliquent.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fournitures de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Les faits saillants de l'exercice financier sont introduits par la directrice générale par intérim, Mme Geneviève Roy. Ces derniers sont présentés aux membres via une capsule vidéo animée.

Aucune question n'est adressée à la directrice générale par intérim en lien avec les résultats financiers présentés.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Madame Mireille Langlois, présidente du comité Responsabilité sociale et Coopération, est invitée à présenter le rapport portant sur l'engagement de la Caisse dans son milieu.

410 154 \$ remis en 2024 au sein de la communauté, dont 299 209 \$ proviennent du FADM.

Les priorités d'investissement identifiées par les administrateurs de la Caisse sont présentées aux membres.

La présidente illustre ces priorités en mentionnant plusieurs projets soutenus en cohérence avec le Plan d'engagement et de proximité de la Caisse. Parmi ceux-ci : Escouade volontariat, aide aux devoir LAO Desjardins, bourses d'étude et de persévérance scolaire, prix de la Fondation, caisse scolaire, ateliers d'éducation financière, etc.

Elle poursuit en présentant brièvement les principaux programmes en éducation financière offerts par la Caisse, notamment : la caisse scolaire, les ateliers Mes Finances Mes Choix et la nouvelle application Aléa.

Des vidéos sont intégrées afin d'animer la présentation du rapport de la présidente du comité RSC. Elle termine en présentant les programmes de finance solidaire, soit : le Fonds d'entraide Desjardins, le microcrédit Desjardins aux entreprises et le programme Créavenir.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est aux membres. Ceux-ci sont invités par la présidente à faire parvenir leurs questions à l'intention des officiers de l'AGA via le bouton de la plateforme de diffusion. Aucune question.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) – VOTE EN DIFFÉRÉ

Pour introduire cette section, la présidente introduit une brève capsule vidéo portant sur la ristourne. Elle rappelle que toute la documentation de référence à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Caisse ou peut être obtenue sur demande auprès de celle-ci.

Par la suite, la directrice générale par intérim prend la parole pour présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition proposée des excédents annuels, lesquels totalisent 19 641 K \$.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	19 641 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	(2 293) k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(3 367) k\$
• Autres éléments du résultat	856 k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	221 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(3) k\$
Solde des excédents à répartir	17 348 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(3 594) k\$
• Ristourne	(4 115) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	1 089 k\$
• Affectation au FADM	(568) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(13 754) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

Ristourne volume et ristourne produit (4 familles). 4 114 M \$ de ristourne totale aux membres.

Aucune question sur la présentation.

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		491 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	557 k\$
Fonds		196 k\$
Prêts et marges de crédit		1 107 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³		
	23 \$/1 000 \$ de prime	659 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³		
	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	333 k\$
RISTOURNE PRODUITS³		
	Montant de 50 \$ ⁴	679 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³		
	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	92 k\$

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité (100 %) d'adopter le projet de répartition des excédents annuels qui sera soumise pour le vote en différé pendant les 4 prochains jours.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

La présidente du CA, Mme Louise Filion, agira comme présidente d'élection. Comme le secrétaire du C.A. est une personne candidate, Mme Geneviève Roy, directrice générale par intérim de la Caisse, agira comme secrétaire d'élection, comme le prévoit le règlement intérieur de la Caisse.

Cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Pierre Simonet, président du comité de mise en candidature, présente le rapport du comité. Il commence par rappeler la démarche entourant le profil collectif enrichi du conseil d'administration, un outil mis à jour annuellement afin d'orienter les besoins en compétences et en représentativité. L'appel de candidatures a été lancé le 20 janvier, pour une durée de 20 jours. Cette année, 4 postes sont à pourvoir et 5 candidatures ont été reçues.

Les critères recherchés afin d'enrichir le profil collectif incluaient : deux personnes ayant des compétences en gestion d'entreprise; une personne ayant des connaissances en droit/déontologie; une personne en technologies de l'information (intelligence artificielle); deux femmes et deux hommes pour maintenir la parité ; des membres appartenant à tous les groupes d'âge, mais plus particulièrement des personnes de moins de 50 ans.

Un document synthèse des candidatures a été déposé sur l'intranet de la Caisse et peut être consulté par les membres avant l'exercice de leur droit de vote. Les candidats en lice pour un poste d'administrateur élu sont :

Ariane Dubois
Benoît Fortier
Brigitte Galarneau
Ahmed Naciri
François Vachon

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Une capsule vidéo préenregistré est diffusé, présentant les 5 candidats pour les postes d'administrateurs élus. L'ordre de passage a été établi par ordre alphabétique et 2 minutes ont été alloués pour chacun pour se présenter.

Élection par votation – VOTE EN DIFFÉRÉ

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente rappelle aux membres qu'ils auront la possibilité de visionner l'assemblée en différé et de voter en différé sur la proposition concernant le partage des excédents annuels et les ristournes ainsi que pour l'élection des candidats pour les 4 postes à pourvoir au sein du conseil d'administration.

Trois options sont offertes pour exercer leur droit de vote: via AccèsD; sur la page d'accueil de la Caisse et sur la page d'accueil de www.desjardins.com, soit jusqu'au samedi 5 avril 2025 à 23 h 59. Jusqu'au dévoilement officiel, les résultats du vote demeurent confidentiels.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Mot de la fin et remerciements par la présidente du CA, madame Louise Filion. Fin de la rencontre à 19 h 38.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition sur la répartition d'excédents annuels (ristournes)

Proposition sur la répartition d'excédents annuels

94,6 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

Résultat des élections

Candidats élus : Ariane Dubois, Benoît Fortier, Brigitte Galarneau et François Vachon.

Les résultats ayant été publiés sur le site Internet de la caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 7 avril 2025.